

GENERAL AGREEMENT
ON TARIFFS AND
TRADE

ACCORD GENERAL SUR
LES TARIFS DOUANIERS
ET LE COMMERCE

INF/37

16 February 1956
General Distribution

INTERNATIONAL CONVENTION TO FACILITATE THE IMPORTATION
OF COMMERCIAL SAMPLES AND ADVERTISING MATERIAL

Printed copies of the Convention to Facilitate the Importation of Commercial Samples and Advertising Material are now available from the GATT secretariat, price Swiss francs 0.50; US \$0.10; £--.10d. English and French texts of the Convention are set out in parallel columns.

The Convention entered into force on 20 November 1955. To date the Convention is in force for seventeen governments which have deposited instruments of ratification or accession with the Secretary-General of the United Nations.

CONVENTION INTERNATIONALE POUR FACILITER L'IMPORTATION
DES ECHANTILLONS COMMERCIAUX ET DU MATERIEL PUBLICITAIRE

Le secrétariat du GATT met dès maintenant à la disposition du public le texte imprimé de la Convention internationale pour faciliter l'importation des échantillons commerciaux et du matériel publicitaire, au prix de 50 centimes suisses, ou 10 cents des USA ou 10 pence. Cette édition contient les textes français et anglais de la Convention, qui sont donnés en regard sur deux colonnes.

La Convention est entrée en vigueur le 20 novembre 1955. A ce jour, elle a été mise en vigueur par dix-sept gouvernements qui ont déposé leurs instruments de ratification ou d'adhésion auprès du Secrétaire général des Nations Unies.